



OPES2213 Institutions et politiques monétaires et financières

[30h]

Ce cours n'est pas dispensé en 2004-2005

Enseignant(s): Etienne De Callatay
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Le cours a pour objectif d'étudier l'histoire récente du fonctionnement et des politiques des institutions monétaires et financières belges.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours traite des institutions monétaires et financières telles que Banque Nationale, banques de dépôt et les para-étatiques de crédit. Il analyse les aspirations financières entre agents économiques et les contrôles et contraintes qui limitent les pouvoirs des institutions de crédit.

Il étudie et critique la politique et les pouvoirs des banques de dépôt et des para-étatiques de crédit à l'égard des entreprises et des ménages.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées. Une des conditions d'engagement est d'avoir remis un résumé du cours en annexe de l'acte de candidature.